



Sucession d'un de mes frères

Par **Régine GIRAULT**, le **28/10/2008** à **16:59**

Bonjour,

Mon frère de 48 a est décédé par suicide le 19 septembre 2008.

Nous sommes 2 soeurs et un frère.

Nous faisant confiance mutuellement nous avons décidés de partager les meubles bibelots etc.....afin de faire face aux frais d'obsèques.

Hors mon frère qui a récupéré le petit matériel agricole l'a donné pour payer sess dettes ou vendu sans que nous vyons un centime.

Quel recours ma soeur et moi avons nous contre lui pour récupérer l'argent qui nous ai du ???? ou plus exactement aux pompes funèbres et factures diverses qui doivent etre divisées par trois.

Avec mes remerciements